

**CSS entreprise BASF
jeudi 31 mars 2022**

Rédacteur

Blandine CARPENTIER
Pôle sécurité
Sous-préfecture de Clermont
Tél : 03.44.06.13.98

Destinataires

Madame la préfète de l'Oise
Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise
Madame la présidente du conseil départemental de l'Oise
Monsieur le délégué territorial de l'agence régionale de santé
Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours
Monsieur le président de la communauté de communes du clermontois
L'ensemble des participants et excusés

Participants

Mme Noura Kihal-Flégeau, sous-préfète de Clermont
Mme Ophélie Van Elsuwe, conseillère départementale
M. Denis Dupuis, maire de Breuil le Sec et représentant de la C.C. du clermontois
M. Stéphane Paven, directeur, BASF
Mme Anne Schaal, responsable HSE, BASF
Mme Carène Marseille, DREAL
M. Jean-Luc Caron, association le ROSO
M. François Bertin, membre du CSEE, BASF
M. Philippe Decaudain, membre du CSEE, BASF
Mme Blandine Carpentier, sous-préfecture de Clermont

Compte-rendu - CSS BASF - 31 mars 2022

Arrivée sur site à 14h30.

M. Paven, directeur du site, nous présente le groupe BASF, son implantation en France et dans les autres pays : 70 sites à travers le monde.

Il y a en France 14 sites de production, 5 centres de R&D et 12 entités légales. Le siège est à Levallois Perret.

La plateforme compte 4 entités :

- BASF
- Flint Group (ex BASF Systèmes d'Impression)
- IDEX : en charge de la partie chaufferie
- S.F.I. (Société Foncière Industrielle) : 93 % appartiennent à BASF et 7 % à Flint Group, qui est en charge de la partie « encre »

Les 3 sociétés que sont BASF, Flint Group et IDEX partagent :

- des infrastructures
- des utilités (énergie, azote...)
- un service médical
- une équipe d'intervention pour les situations d'urgence

Pour la société BASF : il y a 2 infirmières présentes en journée, 1 médecin présent 1 journée et demie par semaine, et une vingtaine de pompiers qui sont salariés sur le site.

BASF fonctionne en 3x8 pour la production résine et en 2x8 pour la production peinture.

Puis, M. Paven nous montre le plan de l'entreprise dans sa globalité et nous propose de choisir les bâtiments que nous souhaitons visiter en priorité.

Fin de la visite à 16h45 : la sous-préfète ouvre la Commission de Suivi de Site (CSS) et remercie M. Paven pour la visite.

Mme la sous-préfète donne la parole à M. Paven pour nous présenter le rapport d'activité 2021 de l'entreprise.

1. Rapport d'activité de la société BASF

Mme Schaal nous indique qu'un Plan d'Opération Interne (P.O.I.) est organisé chaque année. Elle précise que suite aux exercices effectués, des améliorations sont parfois nécessaires. Pour cause de COVID, les pompiers n'ont pas participé aux 2 derniers entraînements.

Mme Schaal nous apprend qu'il est prévu d'organiser un exercice de nuit et un autre le week-end.

M. Paven souhaite qu'une réunion soit organisée avec le nouveau chef des pompiers.

M. Paven aborde l'exercice PPI qui s'est déroulé en 2019. Il s'est aperçu que les élus de Breuil le Sec n'avaient aucune connaissance du site et il a donc proposé au maire de le lui présenter.

Il ajoute que, même si ce n'est en rien obligatoire pour l'entreprise, il est en recherche d'un dispositif pour alerter la population en cas d'incident sur le site.

M. Paven précise que lors des revues de direction, toutes les thématiques sont abordées. Il ajoute que les exigences de BASF au niveau de la maîtrise du risque sont parfois supérieures à la réglementation en vigueur.

M. Paven indique que seuls les combustibles sont stockés, il n'y a plus d'inflammables sur site.

M. Paven nous informe que le budget de maintenance pour maintenir en état les installations (routes et réseaux enterrés) est de 300000,00€ par an. Il indique également qu'un nouveau système pour la coupure gaz a été installé au niveau du poste de garde, il ne sera plus utile d'envoyer quelqu'un pour fermer la vanne.

Mme Schaal ajoute qu'une nouvelle activité va voir le jour dans un bâtiment déjà existant : de la production de poudre pour impression 3D.

M. Caron souhaite des informations sur le suivi de la santé du personnel : maladie professionnelle... Mme Schaal lui répond qu'il n'y a aucun souci et que le personnel est suivi régulièrement.

La sous-préfète souligne la propreté du site. Elle souhaite savoir s'il existe des binômes sur chaque site. M. Paven répond que plusieurs personnes sont habilitées à signer les autorisations.

La sous-préfète s'interroge sur la gestion de l'eau. Mme Schaal répond que les eaux pluviales arrivent dans des bassins. Une analyse est réalisée avant tout rejet dans le milieu naturel.

M. Paven termine en précisant que le site dispose de 3 bassins de 1500m³ chacun : 2 pour les eaux pluviales et 1 contenant l'eau destinée à combattre les incendies.

Il y a également un bassin de sécurité dans lequel coulent les eaux rejetées suite à un incendie.

2. Inspection des installations classées (D.R.E.A.L.)

Mme Marseille dit qu'en 2021 l'atelier A140 a été inspecté.

Mme Marseille indique que suite à l'inspection de 2020 une stratégie pour les liquides inflammables a été mise en place.

Elle précise que le site doit avoir les moyens en eau et émulseurs pour répondre aux exigences, ce qui n'était pas le cas sur l'atelier 150.

Mme Marseille ajoute que l'inspection sûreté a déjà été faite en 2022.

La sous-préfète souhaiterait que, par la suite, la gendarmerie participe à cette inspection afin de s'assurer de la sécurisation du site en cas de problème (intrusion...)

Mme Marseille suggère d'associer les représentants de la direction de FlintGroup, située sur la plateforme, pour participer à la prochaine CSS.

Mme la sous-préfète remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 17h30.

La sous-préfète de Clermont



Noura KIHAL-FLÉGEAU

